

Fiche pédagogique n°3.2  
**SOUVIENS-TOI, N' OUBLIE PAS  
ZAKHOR LO TICHKA'H**

*Une seule chose serait pire qu'Auschwitz...*

*C'est si le monde oubliait que cela a existé !  
Henry Appel, survivant de l'Holocauste*

La cérémonie du Yom HaShoah, jour de mémoire de la Shoah, a été fixée pour l'ensemble du peuple juif, par le parlement israélien, la Knesset, au 27 Nissan. Ce jour-là, un Kaddich<sup>1</sup> s'élève à l'unisson de toutes les synagogues du monde pour ceux qui sont partis sans prière. La mémoire de ce crime sans nom ne peut, ne doit, être effacée. Parce que ces hommes et ces femmes réclament du haut du ciel qu'on leur restitue leur identité, qu'on évoque leur mémoire, qu'on récite leur nom, pour leur redonner une existence spirituelle. Même si nous ne les avons pas connus, nous devons nous considérer comme leurs orphelins, ceux qui ont reçus la sainte mission de perpétuer leur mémoire, de réciter un Kaddich en évoquant leur souvenir : Ils n'ont pas eu de sépulture mais ils doivent continuer à vivre dans nos cœurs.

#### **INTRODUCTION À LA COMMÉMORATION**

Nous nous souvenons de la souffrance que nos mères et nos pères ont connue durant la Shoah. Quiconque veut savoir vienne et écoute, quiconque veut rester vigilant vienne et participe. Hier le monde était plongé dans la Barbarie, demain notre humanité connaîtra le bonheur ; hier nos enfants connaissaient l'horreur, demain les paroles de paix des prophètes de Dieu se réaliseront pour l'éternité.

On allume six bougies à la mémoire des six millions de juifs morts durant la Shoah.

#### **SE SOUVENIR D'AMALEK**

« Souviens-toi de ce que t'a fait subir Amalek, sur la route, quand vous êtes sortis d'Égypte. Il t'a rejoint sur la route et a massacré tous ceux qui traînaient à l'arrière, alors que tu étais fourbu, exténué. Il n'a pas craint Dieu ! Aussi, quand le Seigneur ton Dieu t'aura dégagé de tous tes ennemis d'alentour et t'aura procuré le repos, dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne en héritage pour en prendre possession, alors tu effaceras le souvenir d'Amalek de dessous les cieux. N'oublie pas ! » <sup>(Dt 25,14-19)</sup>

---

<sup>1</sup> En hébreu « sanctification ». C'est l'une des pièces centrales de la liturgie juive qui a également influencé plusieurs prières chrétiennes dont le Notre Père. Le Kaddich a pour thème la glorification et sanctification du Nom divin, en référence à l'une des visions eschatologiques du prophète Ézéchiël. Plusieurs versions existent dans la liturgie, la plus connue étant celle des endeuillés, bien que le Kaddish ne comporte aucune allusion aux morts ni à leur résurrection.



## PSAUME 101

Prière d'un malheureux, quand il est défaillant et qu'il épanche sa plainte devant l'Éternel.

<sup>2</sup> Seigneur, entends ma prière :  
que mon cri parvienne jusqu'à toi !

<sup>3</sup> Ne me cache pas ton visage  
le jour où je suis en détresse !  
Le jour où j'appelle, écoute-moi ;  
viens vite, réponds-moi !

<sup>4</sup> Mes jours s'en vont en fumée,  
mes os comme un brasier sont en feu ;  
<sup>5</sup> mon cœur se dessèche comme l'herbe fauchée,  
j'oublie de manger mon pain ;  
<sup>6</sup> à force de crier ma plainte,  
ma peau colle à mes os.

<sup>7</sup> Je ressemble au corbeau du désert,  
je suis pareil à la hulotte des ruines :  
<sup>8</sup> je veille la nuit,  
comme un oiseau solitaire sur un toit.  
<sup>9</sup> Le jour, mes ennemis m'outragent ;  
dans leur rage contre moi, ils me maudissent.

<sup>10</sup> La cendre est le pain que je mange,  
je mêle à ma boisson mes larmes.  
<sup>11</sup> Dans ton indignation, dans ta colère,  
tu m'as saisi et rejeté :  
<sup>12</sup> l'ombre gagne sur mes jours,  
et moi, je me dessèche comme l'herbe.

<sup>13</sup> Mais toi, Seigneur, tu es là pour toujours ;  
d'âge en âge on fera mémoire de toi.  
<sup>14</sup> Toi, tu montreras ta tendresse pour Sion ;  
il est temps de la prendre en pitié : l'heure est venue.  
<sup>15</sup> Tes serviteurs ont pitié de ses ruines,  
ils aiment jusqu'à sa poussière.

<sup>16</sup> Les nations craindront le nom du Seigneur,  
et tous les rois de la terre, sa gloire :

<sup>17</sup> quand le Seigneur rebâtera Sion,  
quand il apparaîtra dans sa gloire,  
<sup>18</sup> il se tournera vers la prière du spolié,  
il n'aura pas méprisé sa prière.

<sup>19</sup> Que cela soit écrit pour l'âge à venir,  
et le peuple à nouveau créé chantera son Dieu :  
<sup>20</sup> " Des hauteurs, son sanctuaire, le Seigneur s'est penché ;  
du ciel, il regarde la terre  
<sup>21</sup> pour entendre la plainte des captifs  
et libérer ceux qui devaient mourir. "

<sup>22</sup> On publiera dans Sion le nom du Seigneur  
et sa louange dans tout Jérusalem,  
<sup>23</sup> au rassemblement des royaumes et des peuples  
qui viendront servir le Seigneur.

<sup>24</sup> Il a brisé ma force en chemin,  
réduit le nombre de mes jours.  
<sup>25</sup> Et j'ai dit : " Mon Dieu,  
ne me prends pas au milieu de mes jours ! "

Tes années recouvrent tous les temps : +  
<sup>26</sup> autrefois tu as fondé la terre ;  
le ciel est l'ouvrage de tes mains.

<sup>27</sup> Ils passent, mais toi, tu demeures : +  
ils s'usent comme un habit, l'un et l'autre ;  
tu les remplaces comme un vêtement.

<sup>28</sup> Toi, tu es le même ;  
tes années ne finissent pas.  
<sup>29</sup> Les fils de tes serviteurs trouveront un séjour,  
et devant toi se maintiendra leur descendance.



### LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE

« Ils ouvrent la bouche contre nous, tous nos ennemis.  
Pour nous, l'effroi et le vertige, le désastre et la ruine !  
Des torrents s'échappent de mes yeux sur la ruine de la fille de mon peuple.  
Mes yeux ne cessent de couler : pas de répit  
Tant que le Seigneur ne se penche et ne voie du haut du ciel.  
Pour toutes les filles de ma ville mes yeux me font mal.  
Mes ennemis, sans raison, me chassent, me pourchassent comme un oiseau ;  
Ils m'ont réduit au silence de la fosse, m'ont recouvert d'une pierre ;  
Les eaux ont submergé ma tête ; j'ai dit : « Je suis perdu ! »  
J'ai invoqué ton nom, Seigneur, des profondeurs de la fosse ;  
Tu m'as entendu dire : « Ne ferme pas l'oreille à mes soupirs, à mes clameurs ! » (Lm 3,46-56)

### HACHKABA

Dieu plein de miséricorde, Toi qui résides dans les hauteurs, accorde un repos éternel, sous les ailes de Ta providence, à l'instar des saints et des purs qui brillent et étincellent comme la lumière du firmament, aux six millions d'âmes d'Israël, aux déportés et exterminés pendant la Shoah, hommes, femmes, enfants, qui furent assassinés, brûlés, dans les camps de la mort, en particulier à :

**Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Sobibor, Maïdanek,  
Treblinka, Stutthof, Dachau, Büchenwald, Mauthausen.**

Par la prière exprimée par notre communauté pour l'élévation de leur âme, ô Père miséricordieux, recouvre-les de Tes ailes à jamais, que leur âme soit protégée dans le faisceau de vie éternelle, que l'Éternel soit leur héritage, que le souvenir de leur opprobre ne s'efface jamais, et que leur mérite se pose en permanence sur nous et sur tout Israël.

Ô terre ne recouvre pas leur sang, que leurs cris restent vivants, qu'ils reposent en paix et qu'ils se relèvent à la fin des temps, et disons amen.

***Silence et recueillement.***

### KADDISH

Puisse le Nom ineffable de l'Éternel être exalté et sanctifié par toutes Ses Créatures dans le monde qu'Il a formé selon Sa volonté. Puisse son Règne être établi bientôt de nos jours, et du vivant de toute la maison d'Israël.

Que Son Grand Nom soit loué à tout jamais.

Que le nom de Celui qui est au-dessus de toute louange et de toute glorification soit béni, glorifié, exalté, adoré et vénéré par tous les hommes.

Qu'une paix véritable émanant du Ciel et une vie heureuse soient notre partage et celui de tout Israël.

Puisse Celui qui a établi la paix dans les cieux nous accorder également la paix, ainsi qu'à tout Israël et à l'humanité entière. Amen.





## ÉLÉGIE SUR LES MARTYRS DE LA SHOAH

composée par André et Richard Neher

Quand nos pères s'asseyaient pour pleurer en souvenir de Sion,  
aux saules de l'Euphrate ils suspendaient leurs harpes.

Nous, leurs enfants, que nous reste-t-il encore ?  
ni harpes, ni sanglots, ni souffle, ni vie ;  
nul ne sait exhiler ce qui déchire nos chairs;  
les images fulgurantes de notre esprit,  
personne ne saurait les exprimer;  
pour nous la mémoire n'est qu'une hantise informe,  
la douleur rien qu'un écrasant silence.

Mais devant Dieu, le silence est louange.

Dieu, Tu es éternel  
Fais-nous revenir que nous revenions à conscience,  
et, s'il n'est plus de luths sacrés, plus de prophètes,  
Inspirant de Ta parole le reste de Ton peuple,  
rends-lui la force du souvenir  
Et la délivrance du pleur.

Racontez-le à vos enfants et que vos enfants  
le racontent à leurs enfants et leurs enfants à la génération qui suivra.  
Ce qu'a laissé l'adversaire, l'ennemi l'a dévoré;  
ce qu'a laissé l'ennemi, le meurtrier l'a dévoré;  
ce qu'a laissé le meurtrier, l'assassin l'a dévoré.  
Cela fut annoncé, cela fut réalisé  
Toutes les horreurs, Israël les a subies,  
toutes les souffrances, Israël les a connues.  
De jour et nuit, les affres se confondaient avec les affres,  
et seul isolait nos déportés dans l'extermination universelle  
l'affront suprême d'être jeté à l'abîme dans l'exécration,  
d'être voués à la mort en race maudite,

Cieux et terre ont écouté, mondes et infinis ont entendu  
le hurlement des roues des interminables convois  
qui emportaient maris et femmes, vieillards et jeunes, mères et nourrissons,  
les gémissements dans les immondes parcs de concentration, dans les  
ignobles hangars de la boucherie,  
Les ultimes crépitements des fournaies que Moloch  
embrasait à sa gloire.

Oui, la parole Divine est un souvenir fidèle,  
Un présent du lointain,  
Tu n'oublieras pas parce que ton histoire flambe en toi !  
Cela fut annoncé, cela fut réalisé.

On a trahi, livré les foules innocentes de nos captifs,  
brûlé, calciné sur les hauts lieux jusqu'aux ossements de nos martyrs.





Ô, fierté d'Israël étendue sur ces hauteurs,  
connue ils sont tombés des héros !  
Ô, martyrs de mon peuple,  
vous dont la vie était toute d'amour,  
comme la haine nous a imposé séparation!  
Pourquoi vous a-t-on enlevés,  
astres sans nombre,  
pour nous abandonner, nous,  
disséminés dans les ténèbres ?

Hélas, que chacun de nous se frappe la poitrine,  
que chacun s'écrie: je suis l'homme qui a vu le malheur !  
Vu traîner à mort parents et enfants sans leur pouvoir porter secours !  
Je suis l'homme qui a vu le massacre,  
frère et famille, amis et proches,  
ma main n'a point tenu la leur !  
Je suis l'homme qui a vu le fléau s'abattre et rien ne m'a permis de l'arrêter.  
C'est pour cela que je pleure, que mes yeux, mes yeux fondent en larmes.  
Car il s'est éloigné Celui qui me console, maintient mon être,  
Mes enfants sont dans la désolation  
et l'assassin a triomphé

Ô, frère, qui as dit avec moi la Qina,  
secoue-toi, sanglote à l'entrée des veilles de la nuit,  
répands ton cœur comme de l'eau devant l'Éternel,  
lève vers lui tes mains,  
qu'Il prenne pitié de tes enfants  
à cause de ceux qui sont morts là-bas,  
qu'il prête aux créatures une âme nouvelle  
à cause de ceux qui furent sacrifiés,  
qu'Il fonde à jamais une humanité meilleure  
à cause de ceux qui ont sanctifié Son Nom !

Amen, veamen !



## REPÈRES HISTORIQUES

### **30 janvier 1933**

Hitler, chef du parti nazi (national-socialiste) le plus important parti du Parlement, est nommé également Chancelier, Chef du gouvernement. Le 23 mars 1933, il obtient les grands pouvoirs.

### **1er avril 1933**

Les persécutions contre les juifs commencent par une journée de boycottage des magasins juifs. Les juifs sont exclus de l'administration et des professions libérales.

### **7 avril 1933**

La loi définit « Aryen », tout allemand dont deux parents et quatre grands-parents sont chrétiens et de race blanche. Tout fonctionnaire doit l'être, les juifs sont donc exclus.

### **Septembre 1935 – « Lois de Nuremberg »**

Les juifs sont privés définitivement de leur citoyenneté allemande et de leurs droits civiques, avec toutes les conséquences qui en découlent. Les juifs sont considérés comme une « race » et une religion à part.

### **Du 9 au 10 novembre 1938**

En Allemagne et en Autriche éclate « **la nuit de cristal** », destruction de milliers de synagogues, de maisons et de magasins appartenant à des juifs. Des dizaines de juifs sont assassinés, des milliers de juifs sont arrêtés et internés dans des camps de concentration.

### **1<sup>er</sup> septembre 1939**

L'invasion de la Pologne place des millions de juifs sous la menace directe des nazis. Pour que les victimes ne puissent pas échapper à leurs bourreaux, Berlin instaure le port de l'étoile jaune dans toutes les régions envahies. En Pologne, les juifs sont parqués dans des ghettos sans nourriture, sans médicaments, sans hygiène. Partout les mesures sont appliquées par les nazis et leurs collaborateurs avec une brutalité inhumaine. Les victimes juives se compteront bientôt par centaines de milliers. Dans toutes les régions occupées sont adoptées des lois anti-juives.

Sous la direction d'Hitler, Chef suprême des SS et de la police, a été créé l'Office central de la sécurité du Reich (RSHA), dirigé par Heydrich. La RSHA comprend entre autres la Gestapo qui inclut un service spécial anti-juif, le IVB4, dirigé par Eichmann, qui sera le maître d'œuvre de la « **solution finale** » de la question juive.

### **21 septembre 1939**

Heydrich signe un document à l'attention des chefs « des départements spéciaux », il évoque un « but final » sans le préciser. Dans cette missive, il impose :

- L'évacuation des juifs des territoires qui vont être rattachés au Reich et leur concentration dans des villes possédant une communication ferroviaire.
- L'établissement d'un « Conseil des Juifs » (Judenrat) dans chaque agglomération.

Des centaines de ghettos sont ainsi établis entre 1940 et 1941. La propagande nazie justifie cette réalité : « *Les juifs portent des germes épidémiques, il faut les isoler* ».



## **Le ghetto de Varsovie**

Au cours de deux périodes (avant et après le 16 novembre 1940, date de l'enfermement du ghetto), les allemands mettent en place contre la plus grande communauté juive d'Europe, un lent processus de destruction physique, psychique et intellectuelle par la faim, le froid, la maladie et la terreur omniprésente.

### **3 octobre 1940**

La défaite des armées françaises face aux allemands en mai-juin 1940 entraîne l'accession au pouvoir du maréchal Pétain, qui signe l'armistice. Le nombre des juifs en France est estimé à 330 000. Pétain s'aligne spontanément sur l'Ordre Nouveau en Europe et le gouvernement de Pierre Laval adopte un statut des juifs qui les définit et les élimine de la fonction publique et des professions libérales.

### **4 octobre 1940**

Une loi permet aux préfets d'interner arbitrairement les juifs étrangers.

### **29 mars 1941**

Un Commissariat général aux questions juives est confié au député antisémite, Xavier Vallat qui organise la ségrégation des juifs et la spoliation des biens juifs par leur « aryanisation ».

### **Fin juin 1941**

Avec l'invasion de l'Union Soviétique par les allemands, les massacres de juifs se propagent, perpétrés par des commandos spéciaux de SS. Le nombre de victimes s'élèvera à plus de 1 400 000 personnes. À partir de l'anéantissement de la population juive de l'Union Soviétique, se renforce chez les dirigeants nazis, l'idée de la solution finale pour toute l'Europe.

### **31 juillet 1941**

Heydrich reçoit l'ordre de planifier 'la solution finale de la question juive' pour toute l'Europe sous domination allemande. Vilno, surnommée la « Jérusalem de Lituanie » en raison du nombre de ses érudits, est un exemple de ces premiers massacres. Des milliers de juifs sont exécutés, fusillés dans les fosses communes de Ponar, brûlés vifs dans les synagogues.

### **De l'été à l'hiver 1941**

Le 31 juillet, la lettre de Göring à Heydrich marque le début de l'élaboration bureaucratique du plan d'élimination qui doit rester secret. Les nazis commencent à mettre au point leur méthode d'extermination par le gaz. Dans les camps, des expérimentations médicales sont faites sur les prisonniers, notamment en matière de stérilisation.

### **Fin 1941 et 1942**

À Chelmno, en Pologne, de décembre 1941 à juin 1942, 100 000 juifs et 5 000 gitans sont assassinés, toujours selon la même méthode : 90 personnes enfermées dans un camion et asphyxiées par les gaz d'échappement. La déportation de Varsovie débute le 22 juillet : 350 000 personnes ont été emmenées à Treblinka.



### **20 janvier 1942**

À la conférence de Wannsee dans la banlieue de Berlin, Heydrich présente le programme de la solution finale aux représentants de toutes les autorités du Reich qui doivent y participer.

### **27 mars 1942**

Premier convoi de juifs de France vers Auschwitz. Dans la zone occupée, des milliers de juifs raflés à Paris le 14 mai, le 20 août et le 12 décembre 1941 ont rempli successivement les camps de Pithiviers et Beaune la Rolande dans le Loiret, de Drancy dans la banlieue nord de Paris, et de Compiègne dans l'Oise. Par la suite, Drancy deviendra le camp de départ le plus important (au total 63 000 juifs sur 75 000 déportés).

### **7 juin 1942**

Port obligatoire de l'étoile jaune en zone occupée, décrété par les autorités allemandes.

### **16 juillet 1942**

Dans l'agglomération parisienne, la police française rafle des milliers de familles juives : 3 000 hommes, 6 000 femmes et 4 000 enfants. Les enfants et leurs parents (8 000 au total) sont parqués au vélodrome d'hiver avant d'être dirigés sur les camps du Loiret. Là, les parents seront séparés de force de leurs enfants en bas-âge et déportés, tandis que les enfants seront déportés peu après avoir été amenés au camp de Drancy.

Aucun d'eux ne reviendra.

### **26 août 1942**

En zone libre, où il n'y a pas d'allemands, la police de Vichy mène une rafle de juifs, considérés comme apatrides. 10 000 d'entre eux, dont 500 enfants sont livrés aux nazis en zone occupée et déportés à leur tour.

### **1942 - 1943**

Les massacres se multiplient en Europe de l'Est et du Sud-Est. Les déportations s'intensifient aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Grèce et en France.

### **19 avril 1943**

L'organisation juive de combat déclenche le soulèvement du ghetto de Varsovie, le plus célèbre des nombreux actes de résistance juive à l'oppression nazie.

### **15 mai 1944**

Les juifs de Hongrie sont déportés. Malgré leurs revers militaires, les nazis continuent, jusqu'au bout, d'acheminer les trains vers les camps.

### **18 janvier 1945**

Les SS, aidés par des gardiens, entraînent les déportés dans une marche forcée, jour et nuit, sans manger, dans le froid : « **la marche de la mort** ».

### **À la fin de la guerre**

Le monde découvre l'horreur de la Shoah : 6 millions de juifs exterminés dans d'atroces souffrances, soit un tiers de la population juive mondiale.



La Shoah fut la plus grande entreprise d'anéantissement industriel jamais conçue, avec ses méthodes scientifiques, son processus systématique de recherche de victimes, sa mise en place d'une organisation bureaucratique du crime, ses expérimentations médicales horribles.

Le monde découvre ces camps d'internement, ces convois de déportés transportés dans des conditions inhumaines, dans des trains de marchandises ou des wagons à bestiaux vers les camps de concentration : **Dachau, Struthof, Mauthausen, Dora, Bergen-Belsen, Ravensbrück, Buchenwald, Flossenbürg, Sachsenhausen, Neuengamme...**

et aussi tous les camps d'extermination spécialement conçus pour détruire tous les juifs tombés entre les mains de l'Allemagne nazie.

Ces noms qui ont sonné le glas de l'humanité : **Auschwitz, Birkenau, Maïdanek, Treblinka, Chelmno, Sobibor, Belzec...**

Leur seule évocation éveille en nous un sentiment de révolte, car chaque instant du martyr de nos frères et sœurs est à jamais inscrit dans notre mémoire collective.

**Ainsi ont péri assassinés des millions de juifs  
sans sépulture, sans la moindre prière.**



L'Association Consistoriale Israélite de Paris, sous l'égide de la Commission Shoah et avec le précieux concours de Serge Klarsfeld, a édité une brochure intitulée « Rituel et réflexions pour la transmission de la Mémoire et la commémoration du Yom Ha Shoah » que vous pouvez vous procurer au Consistoire de Paris, 17 rue St Georges - 75009 Paris ou en la demandant par mail au : [contact@consistoire.org](mailto:contact@consistoire.org).  
[www.consistoire.org](http://www.consistoire.org)

